

DES MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LE ROBINIER FAUX-ACACIA MISE EN OEUVRE À PROXIMITÉ DE LA SEILLE

Romain Lamberet, responsable des travaux

CREN Rhône-Alpes

la maison forte, 2, rue des Vallières 69126 Vourles

romain.lamberet@espaces-naturels.fr

PRÉSENTATION DU SITE

Au nord de la région Rhône-Alpes, sur la commune de Sermoyer, les dunes continentales des charmes sont séparées de la région Bourgogne au nord par la rivière la Seille. Leur formation provient du transport éolien de fines particules fluviatiles ou glacières accumulées par la Saône.

Ce site présente de multiples intérêts, tant sur le plan biologique que sur les plans géologiques et archéologiques. Il est connu depuis 1861 pour ses vestiges archéologiques datant du Néolithique. Au début du XX^e siècle, une cinquantaine d'hectares était encore constituées de dunes ouvertes entretenues par le pâturage. La dissémination de graines issues de plantations de robiniers réalisées sur la commune ainsi que l'abandon de la pratique pastorale ont contribué à un boisement progressif du site de forte densité (environ 7500 tiges/ha).



D'autres dates sont à retenir :

- le 6 décembre 1978 : classement du site au titre des monuments historiques,
- 1986 : prise en compte dans l'inventaire ZNIEFF,
- 1989 : la commune (propriétaire du site) en interdit la fréquentation motorisée par arrêté municipal,
- 1993, la commune et le CREN signent une convention sur une surface de 15 hectares pour mener à bien des actions de conservation traduites dans un plan de gestion, seule une douzaine de dunes subsistent alors sur une surface de 4 hectares.

PROBLÉMATIQUE

Nous sommes donc confrontés à un risque de fermeture et de disparition du milieu dunaire, habitat rare reconnu d'intérêt communautaire, à la disparition aussi d'espèces remarquables protégées présentes sur le site, comme par exemple le corynéphore, le plantain des sables, la teesdalie à tige nue ou encore une guêpe des sables, *bembecinus hungaricus*, l'une des plus fortes densités mondiales connues à ce jour.

L'objectif principal de gestion retenu sera donc de lutter contre la prolifération du robinier et regagner de la surface de dunes ouvertes.

HISTORIQUE DES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

■ 1993/1994

Le conservatoire de Bourgogne, gestionnaire notamment de la réserve naturelle de la Truchère, site similaire et voisin, a mené 3 types d'expérimentations.

Abattages différenciés : cette technique visait à tester la vigueur des rejets sur souches selon la période de réalisation de l'abattage. Aucune différence de hauteur de rejet n'est notée, l'efficacité de cette méthode et son coût de mise en application la rendent inadaptée.



Cerclage : une quarantaine de robiniers ont été cerclés mais présentent encore une bonne vigueur au bout de 2 ans. D'autres ont été coupés à 1,3 m de haut puis cerclés mais les troncs se comportent comme des souches et rejettent.

Traitement chimique : un test de traitement à la saumure a été réalisé sur des souches coupées, les rejets sont peu nombreux sur souche mais apparaissent en périphérie par drageons. Un traitement au Round up a été réalisé sur les rejets foliaires en juillet et a donné des résultats plutôt positifs en éliminant plus de 90%.

La conclusion de ces premiers tests laissèrent penser que la méthode mécanique seule n'était pas concluante et qu'un traitement chimique complémentaire était peut-être nécessaire pour parvenir à de bons résultats.

■ 1996/1997

Le CREN a souhaité approfondir les tests de dévitalisation chimique en collaborant avec le CEMAGREF de Nogent-sur-Vernisson. La finalité de cette étude était de définir une méthode de traitement limitant les risques environnementaux liés à l'emploi de produits phytocides, mais également de garantir l'élimination du robinier au meilleur coût.

Par ailleurs, une première phase de restauration mécanique est engagée en parallèle sur 4 hectares de dunes.

■ Description des protocoles

Plusieurs modalités ont été testées comme le badigeonnage de souche, la pulvérisation sur souche, l'humectation de rejets feuillés, la pulvérisation sur rejets feuillés, l'injection dans les tiges sur pied et deux matières actives ont été comparées à des différents dosages : le triclopyr (Garlon) et le glyphosate (Round up).

Le triclopyr est un produit onéreux, peu systémique nécessitant une forte concentration pour être efficace et donc à forte rémanence. Il nous apparaît comme inadéquat sur ce site, même s'il a donné d'assez bons résultats en traitement par entaille des arbres sur pied.

Le glyphosate présente l'avantage d'être la formule annoncée comme la moins toxique du marché et il a notamment donné satisfaction en faible concentration par pulvérisation des rejets feuillés à sève descendante en employant un mélange dilué à 3 pour 100.



Il en résulte un protocole de traitement optimum pour l'éradication du robinier pour le cas particulier des dunes des Charmes. Il consiste à effectuer l'abatage préalable des tiges durant la période hivernale puis d'effectuer un traitement entre le 15 août et le 15 septembre. Un traceur peut y être incorporé permettant ainsi d'éviter toute répétition. Il convient de préciser que la mise en œuvre de ce procédé implique une météo favorable (beau temps, pas de vent), un savoir faire et un équipement adéquats (buse de pulvérisateur adaptée, protection individuelle, signalisation...).

De plus, plusieurs analyses (en surface et en profondeur) nous ont permis d'estimer la quantité de mélange parvenant jusqu'au sol après pulvérisation et la durée de rémanence de la matière active. La molécule du glyphosate se dégrade dès lors qu'elle rencontre une couche de matière organique. Mais cette dégradation s'opère entre une semaine et un mois, voire plus selon sa concentration, et avec toutes les réserves concernant les effets secondaires méconnus du glyphosate et de ses adjuvants (dénomination commerciale "Round up bioforce") autres que ceux annoncés par le fabricant Monsanto. Il est bon de rappeler que nous sommes à l'époque en 1996 et que le brevet n'est pas encore tombé dans le domaine public.

■ **Restauration mécanique**

Une coupe à blanc a été opérée sur presque 4 hectares de dunes boisées produisant un volume de bois commercialisable proche des 350 stères. Il a été vendu par la commune sous forme de piquets et bois de chauffage. S'en sont suivies des opérations de dessouchage et de décapage de la matière organique sur une profondeur avoisinant les 15 centimètres sur la totalité de la surface. Toute la matière a pu être stockée en périphérie du site.



Les dunes remises à nu après dessouchage mécanique.

■ **Bilan de la restauration**

On retrouve immédiatement des secteurs de dunes ouvertes mais le système racinaire du robinier étant extrêmement développé et traçant, de nombreuses sections de racines sont restées sur place donnant lieu à une forte densité de drageons (environ 30 000/hectare) la première année.

Par ailleurs ces travaux ont été jugés par la DRAC trop perturbants pour le site du point de vue de l'intérêt archéologique. Toute nouvelle opération de dessouchage mécanique est désormais proscrite.



Repousse de robinier après intervention, en l'absence de dessouchage.

■ 1998/1999

Application du protocole retenu sur les 4 hectares de drageons, traitement du 1^{er} au 15 septembre 1998.

Les rejets sont coupés durant l'hiver suivant pour permettre de réitérer dans de bonnes conditions à nouveau le même traitement de fin d'été 1999 sur les quelques souches encore vigoureuses. Ainsi le traitement s'effectue sur des rejets d'une hauteur maximum de 1,5 mètres avec un minimum de bouillie utilisée. Cela nous a presque donné 100 % de réussite en deux années.

Bûcheronnage hivernal (98/99) d'un nouveau secteur de robiniers d'une surface de 2 hectares et production d'une centaine de stères valorisés comme la première fois par la commune de Sermoyer. Les rejets sur souches sont également traités en fin d'été 1999.

■ 2000/2001

Il ne subsiste pratiquement plus un seul robinier sur le premier secteur restauré, on assiste au retour d'espèces pionnières comme le corynéphore.

On note par contre sur le deuxième secteur l'apparition et le développement du raisin rouge d'Amérique (*Phytolacca*) dont les graines étaient maintenues jusqu'alors en dormance par le couvert dense des robiniers sur près d'un hectare. Un arrachage manuel systématique est mise en place en collaboration avec des classes d'élèves en BEPA dès 2001 en complément de la lutte contre le robinier.

On constate aussi que l'apparence paysagère immédiate de ce second secteur reste, en l'absence du décapage, éloignée du faciès de dunes ouvertes.

■ 2002/2005

Le robinier semble être bien maîtrisé sur l'ensemble des secteurs gérés tandis que les effectifs du raisin rouge d'Amérique sont en très nette régression. Mais, en l'absence de pâturage d'entretien, une veille reste indispensable sur ce type de milieu pionnier. Un chantier annuel de fin d'été est donc mené chaque année en partenariat avec la maison familiale et rurale de la Petite Gonthière, justement au titre du contrôle des espèces envahissantes.